

## MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 9 septembre 2019 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine, mesdames les conseillères Émilie Garneau, Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Sébastien Chalifour et Jean-Marc Julien, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

**2019-09-01**

### **Ordre du jour.**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

**2019-09-02**

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019**

Il est proposé par M. Sébastien Chalifour et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019 19h30 soit adopté tel que lu et déposé.

### **Période de questions**

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

**2019-09-03**

### **Appel d'offres 2019.05 – Pavage de la route Montambault – Mandat à Construction et Pavage Portneuf Inc.**

Considérant les travaux prévus au règlement 261 concernant la réfection d'une partie de la route Montambault;

Considérant l'appel d'offres 2019.05 pour les travaux de pavage;

Considérant que les trois (3) soumissions reçues se sont avérées conformes;

Considérant que Construction et Pavage Portneuf Inc. a présenté la soumission la plus basse.

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban accorde à Construction et Pavage Portneuf le mandat de pavage de la route Montambault, selon leur soumission au montant de 101 129.37 \$ + taxes.

2019-09-04

**Déneigement des cours des immeubles municipaux – Mandat à Déneigement Phil Entreprises Inc.**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accorde le contrat de déneigement des cours des immeubles municipaux pour l'hiver 2019-2020 à Déneigement Phil Entreprises Inc., le tout selon la soumission au montant de 3 375 \$ + taxes, datée du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

2019-09-05

**Développement d'un sentier Quad vers la ville de Saint-Marc-des-Carières – Avis favorable.**

Considérant que le club Adeptes Quad Portneuf travaille présentement au développement d'un sentier Quad permettant de relier la municipalité de Saint-Alban à la ville de Saint-Marc-des-Carières;

Considérant que le tracé projeté implique de circuler sur un chemin public, le rang de l'Église Sud, entre la rue du Boisé et la limite de la ville de Saint-Marc-des-Carières;

Considérant que cette section de chemin public est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ) et que celui-ci a sollicité l'avis du conseil municipal avant de procéder à l'analyse du dossier.

En conséquence, il est proposé par M. Sébastien Chalifour et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban donne un avis favorable au club Adeptes Quad Portneuf quant au développement du sentier vers la ville de Saint-Marc-des-Carières;

Que le conseil municipal signifie au MTQ qu'il ne voit aucune objection à ce que les quadistes empruntent le rang de l'Église Sud entre la rue du Boisé et la limite de la ville de Saint-Marc-des-Carières.

2019-09-06

**Plans et devis pour le renouvellement et le prolongement de conduites sur une partie de la route Saint-Philippe – Mandat à Stantec**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban mandate la firme Stantec pour l'élaboration des plans et devis nécessaire au projet de renouvellement et de prolongement de conduites sur une partie de la route Saint-Philippe, le tout, tel que proposé dans leur offre de service datée du 29 août 2019 au montant de 21 700 \$ + taxes.

2019-09-07

**Demande de transfert du bureau mandataire de la Société d'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.) de la ville de Saint-Marc-des-Carières.**

Considérant qu'en 2016, la ville de Saint-Marc-des-Carières, appuyée des municipalités de l'Ouest de Portneuf, a acceptée de devenir un bureau mandataire pour le compte de la Société d'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.);

Considérant qu'en raison de contraintes opérationnelles, la ville de Saint-Marc-des-Carières, n'est pas en mesure de maintenir le service à un coût équivalent à la rémunération offerte par la S.A.A.Q. et que le déficit d'opération est plus important que prévu;

Considérant que la ville de Saint-Marc-des-Carières a signifié son intention de cesser, à compter du 31 décembre 2019, l'opération du bureau de la S.A.A.Q.;

Considérant que le conseil municipal de Saint-Alban considère encore qu'il est important de conserver ce service dans l'ouest de Portneuf;

Considérant que les bureaux de la municipalité de Saint-Alban présentent des conditions favorables à l'implantation d'un service de mandataire de la S.A.A.Q et que les prévisions financière d'un tel service à Saint-Alban sont jugées raisonnables par le conseil municipal;

Considérant que la Municipalité a proposé aux municipalités de l'Ouest de Portneuf, de transférer, dans ses locaux, le bureau mandataire de la S.A.A.Q. qui est présentement à Saint-Marc-des-Carières

Considérant que la Municipalité a reçu un appui de la plupart des municipalités de l'Ouest de Portneuf.

En conséquence, il est proposé par Mme Émilie Garneau et unanimement résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Alban demande à la S.A.A.Q. de reprendre le bureau mandataire présentement opéré par la ville de Saint-Marc-des-Carières, afin que celui-ci soit déménagé dans les bureaux de la Municipalité qui sont situés au 241 rue Principale à Saint-Alban;

Que M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tous documents nécessaires ou utiles à cette fin.

#### **Bordereau de correspondance**

Dépôt du bordereau de correspondances

#### **Solde au compte chèque et solde de la marge de crédit.**

En date du 9 septembre 2019, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 403 125.42 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2019-09-08

#### **Comptes à payer.**

Il est proposé par M. Sébastien Chalifour et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

<b>NOM DU FOURNISSEUR</b>	<b>NUMÉRO DE CHÈQUE</b>	<b>MONTANT \$</b>
CHANTAL, CLAIRE	8253	408.00 \$
GIRARD, ALEX (FETE ALBANOISE)	8254	150.89 \$
GENEST, STEFANIE (ARBITRE LOISIRS)	8255	237.50 \$
GIRARD, ALEX (FETE ALBANOISE)	8256	861.24 \$
PAQUIN, SABRINA (ARBITRE LOISIRS)	8257	75.00 \$
ZACH THIBOUTOT (ARBITRE LOISIRS)	8258	128.00 \$
XAVIER LACHANCHE (ARBITRE LOISIRS)	8259	90.50 \$
NAUD, SAMUEL (ARBITRE LOISIRS)	8260	65.00 \$
SONIA TARDIF-MARCOTTE (ARBITRE LOISIRS)	8261	135.00 \$
MICHAEL GENEST (ARBITRE LOISIRS)	8262	64.00 \$
NAUD, GENEVIEVE (REMB. SORTIES)	8263	11.00 \$
MARILYN RICHER (REMB. SORTIES)	8264	55.00 \$
JESSICA S.-GARNEAU (REMB. SORTIES)	8265	11.00 \$
ROSALIE FOREST (REMB. SORTIES)	8266	15.00 \$
JULIE THIBODEAU (REMB. SORTIES)	8267	10.00 \$
ROCK CARPENTIER (REMB. SORTIES)	8268	40.00 \$

ANOUCK CHANTAL (REMB. SORTIES)	8269	22.00 \$
KATIA GRONDINES (REMB. SORTIES)	8270	5.00 \$
MELANIE PICARD (REMB. SORTIES)	8271	4.00 \$
GENEVIEVE PROULX (REMB. SORTIES)	8272	17.00 \$
MARCO ZOHIL (REMB. SORTIES)	8273	10.00 \$
AMELIE PERREAULT (REMB. SORTIES)	8274	10.00 \$
JULIE BERNACHEZ (REMB. SORTIES)	8275	10.00 \$
EMILIE NADEAU (REMB. SORTIES)	8276	10.00 \$
VINCENT L. DOSTIE	8277	215.28 \$
GIRARD, ALEX (FETE ALBANOISE)	8278	31.36 \$
JEAN-MARIE DOUVILLE (REMB. TAXES)	8279	607.35 \$
AGI LTEE	8280	40.13 \$
AQUARIUM DE QUEBEC (SORTIE TERRAIN JEUX)	8281	290.60 \$
AREO-FEU (INSPECTION ANNUELLE)	8282	1 574.24 \$
AUTOCAR PORTNEUF (SORTIES TERRAIN JEUX)	8283	2 444.65 \$
BELANGER, REAL (RTE MONTAMBAULT)	8284	5 882.43 \$
BELANGER, ALAIN	8285	143.72 \$
MORGAN COMMUNICATION (GUIDE DES LOISIRS)	8286	690.28 \$
CENTRE MECANIQUE AGH	8287	45.25 \$
CONEX	8288	1 601.61 \$
CONTRUCTION PACAGE PORTNEUF	8289	565.57 \$
COURRIER DE PORTNEUF	8290	345.81 \$
DERY TELECOM	8291	48.87 \$
LES ENTREPRISES ST-UBALDE	8292	2 494.96 \$
LES ENTREPRISES A. MASSICOTTE	8293	546.13 \$
EQUIPEMENT BUREAU PORTNEUF	8294	458.27 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	8295	816.90 \$
FALARDEAU, LOUIS (REMB. NON-RESIDENT)	8296	95.00 \$
FERME CATELIE (DEBROUSSAILLAGE)	8297	2 793.89 \$
COMION FREIGHTLINER	8298	811.79 \$
GARAGE LEDUC&TROTIER	8299	250.59 \$
GARAGE MARTIN FAUCHER	8300	271.00 \$
EMILIE GARNEAU (REMB. NON-RESIDENT)	8301	52.50 \$
GAUDET, ISABELLE (FETE ALBANOISE)	8302	280.00 \$
MARTIAL GERMAIN	8303	250.00 \$
GESTION D.G.	8304	229.95 \$
LAFRENIERE TRACTEURS	8305	86.62 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	8306	480.00 \$
LAFLAMME, EMILIE (REMB. NON-RESIDENTS)	8307	95.00 \$
LEFEBVRE, VERONIQUE (REMB. NON-RESIDENT)	8308	95.00 \$
LETTAGE GRAPH&CIE	8309	356.42 \$
ALIMENTATION DUSABLON	8310	275.45 \$
MATERIAUX AUDET	8311	648.09 \$
MESSAGERIE WISEMAN	8312	18.84 \$
MEUNERIE DYNAMIX	8313	77.54 \$
MICROBRASSERIE LES GRANDS BOIS	8314	621.52 \$
MRC PORTNEUF	8315	94.67 \$
NOTARIE INC.	8316	850.00 \$
PERRON, MARIO	8317	100.00 \$
PHIL ENTREPRISES	8318	1 149.75 \$
PICARD, MELANIE (REMB. NON-RESIDENT)	8319	117.60 \$
ADT CANADA	8320	142.67 \$
REGIE REGIONALE	8321	52.50 \$
FORMATION PREVENTION SECOURS	8322	252.95 \$
LE SERRURIER ST-MARC	8323	3.49 \$

SERVICE MATREC	8324	663.29 \$
SPORTS PLUS ST-CASIMIR	8325	79.80 \$
TESSIER PRO-MECANIQUE	8326	22.50 \$
TRANS. GILLES TESSIER	8327	2 345.50 \$
STEPHANE MARCOTTE (RTE MONTAMBAULT)	8328	4 510.62 \$
TRAVAIL&LOISIRS	8329	14.93 \$
VILLE DONNACONA	8330	90.00 \$
VILLE PORTNEUF (FORMATION POMPIER)	8331	1 490.36 \$
VOHL	8332	21.85 \$
JEAN-PHILIPPE ROCHON (BOURSE VOLLEY-BALL)	8333	200.00 \$
AMUSEMENT PORTNEUF (FETE ALBANOISE)	8334	397.72 \$
DELAGE, MARIO (FETE ALBANOISE)	8335	2 800.00 \$
P.A. LEMAY (FETE ALBANOISE)	8336	450.00 \$
GIRARD, ALEX (FETE ALBANOISE)	8337	230.14 \$
ALIMENTATION DUSABLON (FETE ALBANOISE)	8338	146.24 \$
STEPHANE MARCOTTE (RTE MONTAMBAULT)	8339	2 001.31 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU (RTE MONTAMBAULT)	8340	8 980.98 \$
LES ENTR. JOVANY MORISSETTE (RTE MONTAMBAULT)	8341	6 360.06 \$
EXCAVATION GUILLAUME NAUD (RTE MONTAMBAULT)	8342	7 459.99 \$
BELANGER, REAL (RTE MONTAMBAULT)	8343	1 000.00 \$
TRANS. GILLES TESSIER (RTE MONTAMBAULT)	8344	44 859.87 \$
PERRON, MARIO	8345	89.57 \$
GENOIS, LAURIE (REMB. DANCE)	8346	70.00 \$
PETIT, PASCAL (ARBITRE LOISIRS)	8347	48.00 \$
POLIQVIN, VANESSA (REMB. SORTIES)	8348	70.00 \$
	DAS, Féd.	3 551.76 \$
	DAS, Prov.	7 751.42 \$
	Télu	960.98 \$
	Hydro Québec	7 722.16 \$
	Eko	2 038.10 \$
	Visa	1 663.75 \$
	Salaire	18 841.05 \$
	<b>TOTAL:</b>	<b>158 773.32 \$</b>

### **Divers et questions**

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

**2019-09-09**

### **Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 20h55.

\_\_\_\_\_  
Deny Lépine,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Vincent Lévesque Dostie  
Directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »